

mèze



n°50
Avril 2018

votre journal

Bulletin municipal d'information

Mémorable !



Mèze

une nature méditerranéenne

Spécial n°50
la Ville vous offre un poster de Mèze



Blanche Mèze

Véritable enfer pour les automobilistes, la neige a aussi offert aux jeunes et aux moins jeunes un moment magique. En un temps record, Mèze s'est recouvert d'un grand manteau blanc. La cité n'a pas connu d'épisode neigeux d'une telle ampleur depuis plusieurs années. Quelques photos d'un paysage mézois insolite...



Mairie, place Aristide Briand
BP 28 – 34140 Mèze
Tél.: 04 67 18 30 30

Courriel: secretariat.dgs@ville-meze.fr

Web: www.ville-meze.fr

Directeur de la publication: Henry Fricou

Rédacteur en Chef: Franck Billeton

Rédaction: Franck Billeton, Aurélie Sol,
Dorothée Fernandes

Secrétariat de rédaction: Muriel Barthez

Photos: Service communication

Mise en page: Frédéric Pruneau
pruneauproduction@gmail.fr

Impression: Saxo Print

Avril 2018

sommaire

Finances	p. 3
Sécurité	p. 4-5
Santé	p. 6
Social	p. 7
Jeunesse	p. 7
Environnement	p. 8-9
État civil	p. 10
Tribune libre	p. 10

Brèves	p. 11
Aco es fach !	p. 12-13
Télescop'âge	p. 14
Sport	p. 15
Agenda	p. 16-17
Culture	p. 18
Festivités	p. 19

Finances locales : les fruits d'une bonne gestion

Le début de l'année est le moment où la collectivité dresse le bilan de l'exercice précédent et trace les orientations budgétaires pour les douze prochains mois.

Le maire, Henry Fricou, fait le point sur la situation financière de la commune et les principaux projets pour l'année 2018.



Mèze votre journal :

Comment analysez-vous la situation financière de la commune ?

Henry Fricou :

L'exercice de la gestion municipale est, plus que jamais, soumis à des contraintes budgétaires qui pèsent sur nos décisions, sur nos projets et sur le fonctionnement de la collectivité.

Certes, Mèze n'est pas la seule ville à être confrontée à ces difficultés ressenties à l'échelle nationale et qui ont essentiellement pour origine les baisses successives des dotations de l'État auxquelles s'ajoutent des transferts de compétences sans compensation financière, des charges de plus en plus lourdes pour les communes, la fin des contrats aidés qui touche non seulement la Ville mais aussi des associations locales qui bénéficient de ce dispositif.

Et pour finir, la suppression de la Taxe d'Habitation, même si elle peut se justifier, laisse planer une nouvelle incertitude sur l'autonomie financière des collectivités.

Pourtant, malgré ce contexte particulièrement difficile, nous parvenons à maintenir le cap que nous nous étions fixé.

MVJ :

Comment y parvenez-vous ?

HF :

La maîtrise très stricte de nos dépenses de fonctionnement, associée à une meilleure dynamique des recettes réelles de fonctionnement, nous a permis, en 2017, d'atteindre plusieurs objectifs.

Le premier d'entre eux est une hausse de l'épargne brute de 48% par rapport aux résultats de l'exercice 2016. L'épargne brute est l'indicateur de la santé financière d'une collectivité. Elle révèle la capacité de la collectivité à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants. Elle s'élève à 1 353 000 euros pour l'année 2017.

L'autre objectif atteint en 2017 est la poursuite du désendettement de la Ville d'environ 4,5 % par rapport à 2016. Un nouveau désendettement de 782 000 euros a été opéré en 2017, s'ajoutant aux 2,6 millions d'euros de baisse déjà réalisés entre 2014 et 2016.

MVJ :

Compte tenu de ces signaux encourageants, à quoi ressemblera le budget de la Ville pour 2018 ?

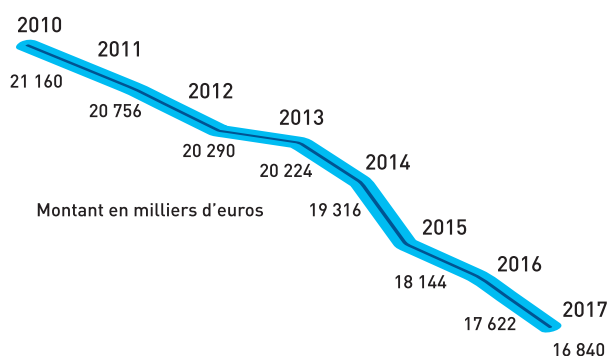
HF :

Cette gestion rigoureuse des finances locales nous permettra de maintenir la qualité du service public proposé aux habitants de Mèze et de prévoir, pour l'année 2018, une enveloppe de 2,2 millions d'euros pour les investissements.

Plusieurs projets sont déjà identifiés : l'aménagement de l'avenue Général de Gaulle et de la place Baptiste Milhau, un chantier qui préfigure la revalorisation de tout l'axe central de Mèze ; la réalisation d'une voie verte éclairée pour les piétons et les cyclistes entre le caveau de Beauvignac et la gendarmerie ; la pose d'un nouveau revêtement sportif au gymnase Gérard Rigal ; la restauration du clocher et des façades de l'église Saint-Hilaire ; le pavage en pierre des rues du Vieux Château et Villaret-Joyeuse ou encore, le lancement d'études pour la création du restaurant scolaire des écoles Clemenceau et Coty, l'aménagement d'une grande salle polyvalente et la poursuite de la réhabilitation du château de Girard...

16 C'est le nombre d'années consécutives sans augmentation des taux locaux d'imposition.

Un désendettement continu de la Ville



MVJ :

Les contribuables mézois doivent-ils s'attendre à une hausse de la fiscalité locale ?

HF :

Il est important de préciser que, contrairement à beaucoup de communes, ces objectifs de désendettement significatif de la Ville et de maintien d'une bonne capacité d'investissement ont été atteints sans avoir eu recours, depuis 2002, à une hausse de la fiscalité. Comme je l'avais annoncé au début de l'année, en 2018, pour la 16^e année consécutive, nous n'augmenterons pas les taux d'imposition communaux.

Cela traduit la volonté qui est la mienne de ne pas alourdir la charge qui pèse déjà sur les contribuables. Mais nous devons, plus que jamais, continuer à appliquer une gestion responsable des finances publiques. Concrètement, cela veut dire que nous n'envisagerons que les dépenses d'investissement, que nous pourrions raisonnablement assumer.

Sécurité

Création d'une brigade civique

Les habitants de Mèze expriment régulièrement leur agacement face au fléau que représentent les multiples incivilités qui polluent leur quotidien, dégradent leur qualité de vie et coûtent excessivement cher à la collectivité. Crottes de chiens, vandalismes en tout genre, débris abandonnés sur l'espace public, nuisances sonores... font malheureusement toujours partie du paysage

Pourtant, un constat s'impose, les campagnes de sensibilisation et d'incitation au civisme ne suffisent pas. La municipalité a donc décidé de prendre le taureau par les cornes. Dorénavant, ce que la prévention et l'éducation ne parviennent pas à enrayer sera combattu par une surveillance accrue et par la répression chaque fois que nécessaire. Pour atteindre cet objectif, la Ville de Mèze a mis en place une équipe d'agents de surveillance de la voie publique qui se verra confier une mission spécifique de brigade civique. Sous l'autorité de la police municipale, cette brigade patrouillera dans les rues de Mèze, constatera les incivilités et procèdera directement à la verbalisation des contrevenants. des contrevenants qui s'exposent à une amende pouvant aller de 35 à 450 euros.



La nouvelle brigade civique aux côtés de Wilfrid Mack, chef de poste de la police municipale et de Patrick Olombel, conseiller municipal délégué à la sécurité et au domaine public

L'esplanade sous vidéo-protection

La mise en place du système de vidéo-protection a montré toute son efficacité, tant au niveau de la dissuasion que de l'identification.

C'est pourquoi, 2 nouvelles caméras viennent d'être installées sur l'esplanade. Les vidéos sont enregistrées et visionnées, en cas de méfait, par la police municipale de Mèze. La Ville compte à présent 34 caméras de vidéo-protection réparties sur l'ensemble de la commune. Les premières ont été installées en 2011. Depuis, deux faits sur trois constatés ont été élucidés grâce à ces caméras très performantes. L'effet dissuasif de ce dispositif se fait ressentir de façon très positive sur les statistiques de délinquance de la cité. Il ne s'agit pas de surveiller la population mais d'utiliser la vidéo-protection uniquement en cas de faits avérés. Les caméras filment uniquement le domaine public. Sur réquisition d'un Officier de Police Judiciaire, les enregistrements peuvent être extraits dans le cadre d'une procédure judiciaire et par les personnes habilitées par le préfet à cet effet.



Civisme

300 crottes ramassées chaque jour !



On mesure souvent la propreté d'une ville à la quantité de crottes de chiens qui jonchent ses espaces publics.

Or, la présence de déjections canines sur les places et les trottoirs ne révèle qu'une chose : le nombre de propriétaires de chiens indécents qui abandonnent l'objet du délit à l'endroit où il a été déposé par leur animal de compagnie. Ces actes d'incivisme sont d'autant moins excusables que la municipalité a installé 23 distributeurs de sacs « Toutounet » répartis dans tout le centre urbain. Chaque année, pas moins de 220 000 sacs y sont distribués. Un chiffre qui laisserait volontiers croire que chaque chien de Mèze peut être fier de son maître... Hélas, la réalité est moins reluisante. Pas moins de 300 déjections canines, en moyenne, sont ramassées quotidiennement par les 6 balayeurs et les deux balayeuses motorisées du service de propreté urbaine de la Ville. Sur une année, cela représente 110 000 crottes abandonnées pour un poids dépassant les quinze tonnes ! Un constat d'autant plus décourageant pour les agents municipaux, qu'aussitôt nettoyés, les espaces publics sont systématiquement soumis à un nouveau « carpet bombing ».

Quels que soient les moyens employés, quelle que soit l'énergie déployée par les agents municipaux, ce combat sans fin ne se gagnera pas sans un minimum de respect des règles les plus élémentaires.

La nouvelle brigade civique est maintenant chargée d'infliger des amendes aux propriétaires de chiens sans scrupules. Ramasser une pêche, c'est bien mieux que de prendre une prune...

Les gendarmes célèbrent la Sainte-Geneviève à Mèze

Fidèles à la tradition, plus d'une centaine de gendarmes de la compagnie de Pézenas, dont fait partie la brigade de Mèze, ont célébré leur patronne, Sainte-Geneviève le 20 décembre à Mèze.



Officiers, personnels militaires et élus ont d'abord suivi la messe spécialement donnée à l'église Saint-Hilaire.

Militaires et élus se sont ensuite rendus au foyer municipal où un vin d'honneur a été servi à l'invitation de la Ville de Mèze en présence du maire, Henry Fricou, du colonel de gendarmerie Jean-Valéry Lettremann, commandant adjoint d'Occitanie, du chef d'escadron de la compagnie de gendarmerie de Pézenas, Richard Van Cauwenberghe et du lieutenant Régis Claudet commandant de la brigade de gendarmerie de Mèze.

Au cours de son allocution, le maire Henry Fricou s'est dit « *particulièrement heureux que la ville ait été choisie pour accueillir cette cérémonie* ».

« *En tant que maire de Mèze* », a-t-il ajouté, « *je tiens tout particulièrement à vous faire part de notre reconnaissance pour le travail que vous effectuez chaque année, à nos côtés, pour assurer la sécurité lors des grandes manifestations festives mézoises. Et bien sûr, je n'oublie pas de mentionner votre rôle prépondérant dans la lutte contre la délinquance, petite ou grande, dont encore trop de citoyens sont victimes.* »

Pour conclure, le premier magistrat de la ville s'est réjoui de la collaboration étroite et fructueuse qui existe entre la brigade de gendarmerie et la police municipale de Mèze qu'il a tenu à associer à cet hommage.

Merci Lieutenant !



Légende photo - de gauche à droite : Patrick Olombel, conseiller municipal délégué à la sécurité, Wilfrid Mack, chef de poste de la police municipale, Lieutenant Régis Claudet, Henry Fricou, Maire de Mèze

Dans quelques semaines, le Lieutenant Régis Claudet quittera la brigade de gendarmerie de Mèze pour prendre ses fonctions à Saint-Pierre de la Réunion en tant qu'officier adjoint du Commandant de compagnie, dans le cadre d'un avancement au grade de Capitaine.

Depuis 2014, le Lieutenant Claudet est responsable de la sécurité publique de 25 000 habitants des communes de Mèze, Poussan, Villeveyrac, Loupian et Bouzigues.

Actions préventive et répressive en matière de cambriolages, d'incivilités, de violences et de nuisances sonores, lutte contre la toxicomanie, sécurité des festivités... faisaient partie des priorités dans lesquelles il s'était engagé avec son équipe de 22 militaires. L'objectif principal était de retrouver un maximum de proximité avec les mézois par le biais de patrouilles notamment en période estivale.

Le Lieutenant précise que son « *sentiment avant de quitter Mèze est positif à bien des égards.* »

Il tient également à souligner « *la qualité des contacts avec la municipalité de Mèze, sa police municipale et sa population* ».

Le Major Spinelli succèdera au lieutenant Claudet au sein de la brigade de gendarmerie de Mèze à compter du 1^{er} août 2018.

L'État augmente le montant des PV de stationnement en zone bleue

Le montant des PV en cas d'infraction sur les zones bleues est passé de 17 à 35 euros depuis le 1^{er} janvier 2018. Il s'agit d'une décision de l'Etat inscrite dans la réglementation générale du code de la route qui s'applique à l'échelle nationale

La commune de Mèze ne décide en aucun cas du montant de cette amende. Seules les villes disposant d'un stationnement payant peuvent choisir le montant d'un « forfait post-stationnement ».

L'occasion de souligner qu'à Mèze, tout le stationnement est gratuit. Pour répondre à la demande des commerçants, le centre-ville de Mèze a été pourvu, d'emplacements en zone bleue. Les automobilistes peuvent y stationner une heure et demie, à condition d'utiliser le disque bleu réglementaire.



Le pilleur de tombe démasqué

Depuis quelques mois, de multiples vols de fleurs ou d'objets personnels destinés à décorer les tombes de défunts disparaissaient.

Alertée de ces vols par les familles des disparus, la police municipale a pu lever le voile sur ces mystérieuses disparitions. L'individu qui avait pris la fâcheuse habitude de se servir sur les tombes a été identifié. Une partie des objets dérobés a pu être restituée. Les familles ont porté plainte auprès de la gendarmerie qui est désormais en charge de l'affaire.



8 défibrillateurs pour sauver des vies

Chaque année 40 000 Français meurent prématurément d'un arrêt cardiaque, dont 13 % dans un lieu public.

L'arrêt cardiaque se traduit par une perte de connaissance et un arrêt de la respiration. Le rythme cardiaque est perturbé. *"Pour faire repartir le cœur, et ainsi permettre de sauver une vie, il est impératif d'agir le plus rapidement possible, les premières minutes étant essentielles"*, précise Didier Aspa, conseiller délégué au SDIS. C'est pourquoi, la Ville de Mèze dispose de 8* défibrillateurs répartis dans des lieux accueillant fréquemment du public. Les gymnases Gérard Rigal et Bernard Jeu, le dojo, le stade du Sesquier, le poste et le véhicule de la police municipale, l'EHPAD Le clos du moulin, la capitainerie en sont équipés. Ils sont destinés à être utilisés par le grand public, sans formation spécifique, pour effectuer des réanimations cardio-pulmonaires. Le défibrillateur automatisé externe (DAE) fonctionne au moyen d'une batterie dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Seuls des chocs externes sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées



Didier Aspa, conseiller délégué au SDIS

sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme choquable, la machine indique s'il faut délivrer un choc électrique, ou défibrillation. Les réglages de l'appareil sont verrouillés, les seules actions possibles sont l'allumer, l'éteindre et délivrer le choc si l'appareil le demande. Depuis mai 2007, toute personne, même non médecin, est autorisée à utiliser un défibrillateur automatique externe.

Comment l'utiliser ?

- Ouvrez la housse du défibrillateur, sortez-le et allumez-le : une voix électronique vous donne les instructions à suivre. Elle vous explique d'abord comment placer les électrodes sur la peau nue de la victime : l'une doit se situer sous l'aisselle

gauche, l'autre sur la poitrine côté droit.

- L'appareil fait lui-même le diagnostic et demande de délivrer le choc si c'est nécessaire.
- Le défibrillateur va alors vérifier si le cœur est reparti et vous donnera les instructions à suivre.

* La Ville de Mèze compte 2 défibrillateurs supplémentaires l'été dans les postes de secours des plages.

Un guichet unique pour vos démarches

Dans le cadre de l'amélioration permanente des services rendus à la population, la municipalité s'était engagée à simplifier un certain nombre de démarches administratives.

Ce sera bientôt chose faite avec l'ouverture, à la fin du printemps, du « guichet unique » de la Ville de Mèze. Ce tout nouveau service aura pour mission de rendre plus facile les formalités relatives à l'ensemble des activités portant sur la petite enfance, la jeunesse, la scolarité et la péri-scolarité.

Des agents spécialement formés accueilleront les familles au quotidien afin de les accompagner dans leurs démarches administratives, les informer, procéder aux inscriptions et au paiement des activités et des services. Par ailleurs, certaines formalités pourront désormais être effectuées en ligne.



Un guichet unique pour quelles formalités ?

Scolarité

Information sur l'école d'affectation selon la carte scolaire.
Inscription des enfants dans les écoles.
Retrait des dossiers des demandes d'accès au transport scolaire.

Service jeunesse

Inscription aux différents ALSH.
Réservation et encaissement des séjours.
Inscription, réservation des créneaux et paiement de l'accueil de loisirs périscolaires.

Restauration scolaire

Inscription et dépôt des dossiers.
Réservations et paiements.

Petite enfance, crèches

Information sur les modalités d'inscription en crèche et élaboration des dossier de préinscription.
Paiement des prestations des crèches.

Du changement au domaine public

Le service municipal du domaine public va prochainement faire l'objet d'une réorganisation.

À partir du mois d'avril 2018, la gestion des demandes d'occupation sera transférée à la police municipale de Mèze. Les démarches s'effectueront directement au poste de police municipale, rue Sadi Carnot.

Cela concerne les marchés hebdomadaires, les animations artisanales nocturnes, les marchés aux puces, les terrasses de bars et de restaurants, les étalages, les échafaudages, les travaux sur la voie publique, les déménagements, les ventes au déballage, les marchés de Noël ou encore les cirques et les fêtes foraines.

Une partie des demandes seront, quant à elles, traitées par le service des affaires commerciales, à la mairie annexe 2 située à la cave coopérative. Il s'agit des halles, de la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE), des taxis, du cimetière, du réseau de télécommunication et toute demande d'occupation du domaine public nécessitant une mise en concurrence.

Domaine public :

Poste de police municipale
Rue Sadi Carnot

Tél : 04 67 51 89 24
domainepublic@orange.fr



Chantier de rénovation au Clos du Moulin

L'EHPAD le Clos du Moulin qui peut accueillir jusqu'à 73 résidents a été construit en 1990. Cette année, l'établissement a fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation.

Trois grands chantiers portaient sur la partie extérieure de la maison de retraite. Un mur de soutènement a été créé entre l'EHPAD et le chemin piétonnier, côté école Jules Verne. Cet aménagement facilite et sécurise

détecteurs de fumée ont été installés dans le hall des chambres. Dans le secteur Alzheimer, un portillon et un grillage rigide ont été posés.

La climatisation a été installée dans les couloirs, ainsi que dans le bureau du médecin. En octobre dernier, le chantier de rénovation des 37 chambres et des salles de bain a débuté. Elles sont complètement redessinées pour répondre aux exigences des normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Les résidents pourront ainsi bénéficier d'une chambre et d'une salle de bain beaucoup plus fonctionnelles et confortables.

Les portes seront plus grandes, la salle de bain pourra dorénavant accueillir un fauteuil roulant. Des poignées de porte adaptées et des barres d'appui seront installées. Les lavabos seront suspendus

et les WC surélevés. L'installation électrique sera également remise à neuf. L'ensemble de ces aménagements profitera aussi bien aux résidents qu'aux agents dont les conditions de travail seront sensiblement améliorées. Ces travaux se poursuivront jusqu'à fin 2019. Le montant de l'investissement s'élève à 515 000 euros HT.



l'accès. Plusieurs dallages en béton ont été réalisés autour du bâtiment afin d'améliorer la circulation et créer des surfaces de stockage. Par ailleurs, le service bâtiment de la ville a entièrement ravalé les 350 m² de façades. La Ville a également entamé des travaux de réhabilitation à l'intérieur de l'établissement pour le confort des usagers.

Pour répondre aux normes de sécurité et d'accessibilité, la porte de la salle à manger a été remplacée par une porte coupe-feu. De nouveaux

Jeunesse

Rythmes scolaires : le choix des Mézois

L'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires est désormais laissée à l'appréciation des communes. Afin de répondre au mieux aux attentes de chacun, la Ville de Mèze a décidé de s'en remettre à la démocratie participative.

Une consultation sur les rythmes scolaires a été menée auprès de tous les parents d'élèves des écoles de Mèze afin de savoir s'ils se prononçaient pour le maintien de la semaine de quatre jours et demi ou s'ils souhaitaient un retour à la semaine de quatre jours. Ils ont été très nombreux à y avoir participé, ce qui donne une légitimité forte aux résultats de cette enquête.

73 % des parents d'élèves qui ont pris part à ce vote ont exprimé leur préférence pour un retour à la semaine de quatre jours dès la rentrée scolaire 2018/2019. Quelques jours auparavant, les professeurs s'étaient également largement déterminés en faveur du retour aux 4 jours.

Compte tenu des résultats de cette consultation, Henry Fricou, maire de Mèze, proposera donc, lors des prochains conseils d'écoles, le retour à la semaine de quatre jours. Cette décision sera également soumise à l'approbation du conseil municipal et du directeur académique.

Les horaires scolaires prévus pour la semaine de 4 jours :

Écoles maternelles : de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45

Écoles élémentaires : de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30



Mercredi 17 janvier, l'ensemble du conseil municipal des jeunes, accompagné par le maire Henry Fricou et Bernard Charbonnier, s'est rendu à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale et le Sénat et découvrir le fonctionnement de ces institutions.



CMJ : 2 ans d'actions pour Mèze

Le conseil municipal des jeunes du mandat 2016/2018 s'est réuni pour la dernière fois lundi 15 janvier

Les actions du CMJ, coordonnées par Bernard Charbonnier, conseiller municipal délégué à la jeunesse et le service jeunesse, ont été nombreuses durant tout le mandat des 33 jeunes élus : élaboration des nouveaux repas de la cantine, collaboration à l'aménagement du parc du Sesquier, participation à la cérémonie du 11 novembre ou encore organisation de l'exposition des 40 ans de la cavalcade...

Mèze fait le plein de watts

Le 2 février, Hérault Energies et Sète Agglopôle ont organisé une démonstration de la borne de charge publique pour véhicules électriques dont la commune de Mèze a récemment été équipée.

Cette borne est située dans le parking du château, à proximité de l'entrée rue Victor Hugo. Elle est désormais opérationnelle. La présentation a été effectuée en présence de Christian Cammal, directeur général d'Hérault Energies, Francis Veaute, vice-président de Sète Agglopôle délégué au développement durable, ainsi que de plusieurs représentants de la Ville de Mèze. Installées par le Syndicat Hérault Energies, chargé du déploiement des bornes sur le département et financées par Sète Agglopôle, Hérault Energies et l'ADEME, ces stations permettent à 2 voitures en simultané de recharger leur batterie à 80 % de leurs capacités en moins de 1h30 avec la borne accélérée. A travers cette initiative, la Ville de Mèze se projette dans l'avenir puisque d'ici 2020, le gouvernement prévoit de faire circuler 2 millions de voitures électriques et hybrides rechargeables. En savoir plus sur l'utilisation de la borne : www.reveocharge.com



L'équipe des espaces verts sur tous les fronts

Avant l'arrivée du printemps, le service municipal des espaces verts, en collaboration étroite avec les services techniques de la Ville, a travaillé d'arrache-pied pour préparer l'ornement végétal de la ville.



Les vieilles haies qui longeaient la promenade du Sergent-Chef Navarro ont été supprimées afin d'ouvrir la vue sur la lagune de Thau. Elles ont été remplacées par des plantes parfaitement adaptées au milieu marin. Une bordure végétale a été créée afin de sécuriser la piste cyclable qui longe le boulevard Ernest Massol.

Dans le parc du château de Girard, la haie de buis qui était en mauvais état est également remplacée et l'arrosage intégré pour les pelouses, énorme consommateur d'eau, a été supprimé.

Un espace vert entre l'avenue de Villeveyrac et la rue des Citronniers a également été créé. Enfin, l'aménagement des jardinières et des plates-bandes qui ornent le parking des Remendeurs et la rue du Port a entièrement été repensé afin d'intégrer une meilleure variété d'essences végétales.

Le travail du service des espaces verts s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche de strict respect de l'environnement. Toutes les plantes utilisées pour embellir la ville de Mèze sont adaptées au climat méditerranéen. Outre leurs qualités ornementales, ces essences sont peu gourmandes en eau et ne nécessitent ni engrais, ni pesticide. Ce qui contribue fortement à la préservation de la lagune de Thau.

La chasse aux corps-morts sauvages

L'État a décidé de mettre un terme à la prolifération anarchique des corps-morts installés illégalement dans la lagune de Thau pour le mouillage des embarcations.

Une première opération « coup de poing » a été menée le 1^{er} décembre à Mèze, devant le terrain de tambourin en présence de Philippe Nucho, sous-préfet du bassin de Thau, d'Henry Fricou, maire de Mèze, entouré de plusieurs élus municipaux, de représentants de la pêche et de la conchyliculture, ainsi que de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, des Affaires Maritimes et de la gendarmerie maritime. Sur ce seul site, pas moins de 45 corps-morts sauvages ont été recensés. Certains ont été évacués. Les bateaux au mouillage ont quant à eux été identifiés et leurs propriétaires sommés de les enlever, faute de quoi, ils s'exposent à une amende pouvant s'élever jusqu'à 1500 euros.

A cette occasion, Philippe Nucho a exposé la détermination des services de l'Etat de régler une fois pour toutes ce problème. La multiplication des corps-morts n'est pas sans impact sur l'environnement, notamment pour les herbiers de zostères qui sont au cœur de l'écosystème de la lagune. Elle nuit également aux activités de pêche car les zones d'installation des capechades ne sont pas respectées.

D'autres sites, où les mouillages sauvages se développent, à savoir la presqu'île de Balaruc-Les-Bains et le Barrou à Sète, font l'objet du même traitement. Le sous-préfet a annoncé

qu'il travaillait actuellement avec tous les partenaires concernés pour envisager la création de zones de mouillages gérées et organisées. Et pour les plus récalcitrants, les services de l'Etat pensent sérieusement à créer une fourrière à bateaux.



Suivez la transhumance mézoise

Samedi 7 avril, 150 brebis retrouveront les pâturages mézois après un séjour sur les terres villeveyracoises.



Michel Ibanez, le berger de Mèze.

Le retour des moutons du berger de Mèze, Michel Ibanez, offrira à nouveau l'occasion, aux amoureux de nature et de traditions, de participer à une journée printanière de transhumance. Des ânes de l'association « L'âne Bajanet » et des chevaux de trait avec calèches accompagneront ce grand cortège pastoral.

Côté pratique, un co-voiturage est organisé à 9h, depuis le parking du stade du Sesquier, à Mèze pour rejoindre le parking de la salle des fêtes de Villeveyrac à 9h30. Le départ de la transhumance sera donné à 10h chemin du Portel et commencera par la traversée du village. Pour effectuer les 13 km de l'itinéraire, il faudra compter environ 3 heures de marche à travers les garrigues de Villeveyrac, Loupian et Mèze. Des chaussures de marche sont indispensables.

Le parcours sera ponctué, vers 12h30, par une pause avec repas tiré du sac. Une pause durant laquelle un apéritif sera offert aux participants par les Villes de Mèze, Villeveyrac et Loupian. Diverses animations seront également proposées par des associations locales notamment la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et Lou Biou.

L'arrivée sur Mèze est estimée aux alentours de 16h au Sesquier où les brebis se reposeront afin d'être en pleine forme pour la Fête du printemps qui aura lieu le lendemain, dimanche 8 avril.

Plus d'informations sur www.ville-meze.fr

Concours fleuri 2018 !



Après le succès de la 6^{ème} édition, il est de nouveau l'heure de s'inscrire au concours fleuri de la Ville de Mèze.

Tous les Mézois sont invités à y participer. Le concours est gratuit et ouvert à tous : particuliers, associations, commerçants, artisans. Il suffit de disposer de fenêtres, balcons, terrasses, façades, ou jardins **visibles de la rue**.

Pour s'inscrire et contribuer à l'embellissement de la ville, remplissez ce formulaire et déposez-le à la mairie de Mèze ou inscrivez-vous en ligne sur www.ville-meze.fr, au plus tard le 15 mai 2018.

Lancez-vous le défi du plus beau fleurissement et tentez de remporter de nombreux lots.

Formulaire de participation

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Catégories de participation :

☐ Maison avec jardin ou espace commun

☐ Maison avec façade fleurie, balcon ou terrasse

Vous préférez que le jury passe :

☐ Pendant la semaine du 28 mai

☐ Pendant la semaine du 4 juin



OCTBRE 2017

Naissances

CRAPART Arielle, BEN-KHALED AUDIBERT Noah, DA SILVA Kenzo, ROUET Eden.

Mariages

VALENTE Georges et PICQ Nadège ; BELKOUANE Mohamed et ZAÏR Najoua ; SORANT Jérémy et JEAN Fanny ; TUPENOT Fabrice et MAZENQ Vanessa ; MORIN Patrice et BRANCHET Véronique.

Décès

VIDAL Guy, 89 ans, Veuf NAVARRE ; COUSINIER Sylvie, 57 ans ; PIQUEMAL Paul, 71 ans, Epoux CONDOMINES ; PELLOUX-PRAYER Chantal, 68 ans ; LAURENS Joseph, 80 ans, Epoux CAROU ; CIGRAND Andrée, 96 ans, Veuve LAVERGNE ; POUPON Andrée, 82 ans, Veuve

BOURTOURAU ; PEREZ Jeanne, 88 ans, Veuve ALEXANDRE ; SANCHEZ Joséphine, 97 ans, Veuve ESTER ; BARLATIER Marie, 95 ans, Veuve OLIVER ; GARCIA Francine, 73 ans, Veuve CROS.

NOVEMBRE 2017

Naissances

ANA BOUDOU, Diana SOARES OLIVEIRA.

Mariages

VALENTIN Julien et OHEIX Fanny.

Décès

NATHAN Jacques, 80 ans, Epoux ELIE ; BASTIDE Guy, 90 ans, Epoux BESSIERE ; COT Marie, 88 ans, Veuve RAMOND ; APRÉA Louis, 90 ans, Veuf GUCCIONE ; KNEUSS Michel, 72 ans, Epoux ROSSIER ; HEREDIA Louis, 94 ans Epoux GLENAT ;

DELLIÈRE Antoinette, 87 ans ; LHOPITAL Marie-Claude, 72 ans, Épouse DUMAS ; SUBIRAT Jean, 67 ans ; STAUDT Claudie, 79 ans.

DÉCEMBRE 2017

Naissances

LEROY Léonard, ROUSSEL Darren, CHAZEL June, EL ABADI Loucil, CROUHY-DUVIVIER Élio, VELOSO ESPERANÇO Lola, EL ABADI Ishaq, VALENTIN Solal, DENOLF Abygaëlle.

Mariages

TEJAL FERREIRA Mickaël et ANTUNES Aurélie ; LÉZIN Victor et JIOUT Béatrice.

Décès

GAUBERT Jean, 89 ans, veuf MARTELLI ; LUCAS Isabelle, 85 ans, Veuve VELAY ; OGÉREAU Loïc, 50 ans, Epoux AHN ; BORRAS Richard, 79 ans, Époux

GROS ; GUILLIEN Eric, 52 ans ; LOPEZ Lucie, 91 ans, Épouse OBIOL ; SCHIANO DI LOMBO Francis, 88 ans, Veuf MIKALEFF ; LINGRY Jeanne, 79 ans, Épouse OULIÉ ; DALBIGOT Louis, 92 ans, Veuf GARCIA ; LEONI Giovanna, 86 ans ; DAURIACH Anne, 57 ans, Épouse GALIBERT ; GORSSE Emilie, 87 ans, Veuve SANCHEZ ; FOLIARD Jeannette, 69 ans, Épouse BRODIN ; HÖHNEL Robert, 46 ans.

JANVIER 2018

Naissances

SOL Gabin, QUATELA Alexandre, FONTCUBERTA Jules, PINEAU Isaac, ARCHIMBEAU Gautier, BARÈS Estéban, FERREIRA Alek, DELGADO Juna, CHAUVAIN Naëlik, CHIAHA Gabriel, GARCIA Noa, DUPLAN Eloise, AUBENNEAU Anastasia.

Mariages

DAMIEN GIL et Zakia OUALI ALLALI.

Décès

MARTINEZ François, 87 ans, Epoux SANCHEZ ; NESCI Marc, 62 ans ; CHIODO Luigi, 60 ans, Epoux HANNSEN ; LE BRETON Alberte, 96 ans Épouse ARCHIMBEAU ; GUILLOZET Ginette, 82 ans ; BELTRAN Elina, 85 ans, Veuve CAUVAS ; BOURBOUSSON Gérald, 74 ans ; LOZANO Solange, 91 ans, Veuve GIBERT ; GOIRAND Yvette, 94 ans, célibataire ; SORO Marie, 102 ans, Veuve MEDINA.

Tribune libre

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (loi de démocratie de proximité du 27 février 2002).

LISTE CAP 2020 - MAJORITÉ MUNICIPALE

Intempéries : les services ont fait front

Entre le 28 février et le 1^{er} mars, notre ville, comme bon nombre de communes du département de l'Hérault, a été confrontée à un épisode météorologique à la fois particulièrement violent et surtout inédit dans son enchaînement.

Aux averse de neige d'une rare intensité à Mèze, a succédé une très forte pluie accompagnée d'un vent d'Est qui a provoqué une importante montée des eaux de l'étang.

La neige a essentiellement causé des problèmes de déplacements en grande partie liés à la fermeture de l'A9 et à la saturation des réseaux secondaires. L'épisode pluvieux qui a suivi n'a occasionné que peu de dégâts.

Mais ces événements nous donnent l'occasion de saluer la mobilisation et l'efficacité des services municipaux et des différentes forces de sécurité publique qui, par leur présence sur le terrain et leur réactivité, se sont montrés prêts à répondre aux attentes de la population.

Côté mairie, le centre d'hébergement et de restauration Le Taurus était préparé à accueillir d'éventuels naufragés de la route. Les services jeunesse et petite enfance de la Ville de Mèze ont assuré l'accueil dans les crèches et les ALHS.

Les services techniques municipaux ont d'abord effectué des opérations de salage et de sablage des certaines voies et places durant l'épisode de neige. Ils ont ensuite, après les fortes pluies, travaillé sur le balisage, la mise en sécurité des points submergés, des plaques d'égouts soulevées par les eaux et immédiatement nettoyé des rues touchées par des coulées de boue.

Évidemment, il convient de saluer l'implication totale de la police municipale, de la brigade de gendarmerie de Mèze, des sapeurs-pompiers ainsi que de l'équipe de la SNSM de Mèze sollicitée pour renflouer des bateaux après la tempête.

Nous ne pouvons que nous réjouir que ces intempéries, malgré leur caractère exceptionnel, n'aient pas causé de dommages corporels parmi nos concitoyens et n'aient provoqué que des dégâts matériels limités. Mais nous tenons particulièrement à saluer toutes celles et tous ceux, agents municipaux, services de l'Etat et bénévoles, qui se sont montrés solidaires et se sont mobilisés pour assurer la sécurité des personnes et des biens dans notre ville.

"GROUPE "LE COEUR À MÈZE"



Yvan Garcia

« SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE » ??

Lors du choix du nom « Occitanie », notre présidente de région avait lancé une grande enquête auprès des citoyens concernés pour déterminer la nouvelle appellation. À la suite de laquelle ce nom a été entériné par nos conseillers régionaux. **Choix judicieux, démocratique.**

Hélas notre territoire désigné aujourd'hui « Sète Agglopol Méditerranée » n'a pas bénéficié de la **même consultation**. On ne peut que **regretter** que le nom choisi ne représente que la ville « Sète ». Beaucoup d'entre nous aurait souhaité un nom qui rappelle **l'identité si particulière** du territoire et qui le **situe**.

Une appellation intégrant le nom de **Thau** n'aurait-elle pas été plus pertinente ? Aux citoyens concernés d'en **juger** !

Groupe Cœur à Mèze, Yvan Garcia / Marie France Juniet

LES ÉLUS INDÉPENDANTS : NICOLE PASCAL - MARCEL GRAINE - FRÉDÉRIC BAILLY



Nicole Pascal



Marcel Graine



Frédéric Bailly

LE TRÈS HAUT DÉBIT À MÈZE. VITE !

Le Conseil Départemental vient de voter des crédits importants pour faire passer d'ici 2022 tout l'Hérault au Très Haut Débit (100 à 200 Mbits par seconde) par le raccordement en fibre optique du logement des particuliers, des entreprises, des établissements publics et des administrations.

Le raccordement à ce réseau Très Haut Débit est déjà en cours à Sète et Frontignan.

Les améliorations apportées à l'utilisation d'Internet seront considérables s'agissant de la vitesse et du volume des informations échangées.

Nos entreprises industrielles et agricoles, nos écoles, nos administrations, notre système de santé (médecins, hôpitaux, EHPAD, laboratoires, auxiliaires de santé), nos établissements de tourisme en ont un **besoin urgent et crucial**.

Le télétravail sera facilité et nous gagnerons tous en efficacité sans avoir à nous déplacer.

Alors, à Mèze, le déploiement de la fibre optique, **c'est pour quand** ? Pour nous contacter : marcel.graine@wanadoo.fr

LISTE MÈZE BLEU MARINE

Vos élus Mèze Bleu Marine

Eric GARINO Conseiller municipal

Richard AVILA Conseiller municipal

Pour nous contacter : mezebleumarine@gmail.com

Le règlement du service des eaux de la Ville a changé

Le règlement de service de l'eau potable, ainsi que ses annexes, ont été modifiés. Les documents régissent les conditions générales de fonctionnement ainsi que les modalités techniques et administratives entre la régie de l'eau et les usagers.

Les objectifs du nouveau règlement du service de l'eau sont :

- d'intégrer les évolutions réglementaires et législatives ;
- de revoir les prescriptions techniques liées à l'individualisation des compteurs ;
- de définir une nouvelle convention d'individualisation ;
- d'intégrer une grille tarifaire applicable aux usagers domestiques et non domestiques, ainsi que les tarifs des prestations accessoires pour le service rendu.



Ce nouveau règlement est disponible sur le site Internet de la ville à l'adresse :

www.ville-meze.fr/pdf/reglement_eau.pdf

Il est également possible de se le procurer auprès du service des eaux, mairie annexe 2, rue de la cave coopérative.

Contact : Service des eaux

Tél. : 04 67 51 89 07

Courriel : service-eau@ville-meze.fr

Recensement citoyen : obligatoire dès 16 ans !



Le recensement est obligatoire pour tout jeune de nationalité française dès ses 16 ans. Pour se faire recenser, la démarche doit être effectuée par le jeune citoyen ou bien par son représentant légal, soit :

- en se présentant au service élections, population de la mairie (mairie annexe 3, place Baptiste Milhau)
- en ligne sur le site Internet : service-public.fr

Dans les deux cas, il convient de joindre les pièces justificatives suivantes :

- une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport),
- le livret de famille.

Une attestation de recensement lui sera ensuite remise.

Listes électorales : mise à jour de l'adresse postale

Vous n'avez pas reçu votre carte électorale en mars 2017 ?

Vous avez déménagé ?

Le service élections, population vous conseille de vérifier votre adresse postale, mentionnée sur les listes électorales.

Le changement d'adresse est à l'initiative de l'électeur.

La démarche peut s'effectuer sur internet :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

ou directement auprès du service élections, population, à la mairie annexe 3 La Cavalerie.

Documents à fournir : un justificatif de domicile de moins de trois mois, ainsi qu'une carte d'identité en cours de validité.

Toutes les informations sur le site internet de ville : www.ville-meze.fr/inscription-ou-modification-sur-la-liste-electorale/



Contact : Service élections, population

Tél. : 04 67 18 30 43

Courriel : population@ville-meze.fr ou elections@ville-meze.fr

Toutes les infos sur www.ville-meze.fr/recensement-citoyen

Henry Fricou réunit le député et les maires du littoral

Application et contraintes de la Loi Littoral, mise en œuvre du plan de prévention du risque inondation, tels ont été les thèmes abordés, le 19 janvier, au centre le Taurus, à Mèze lors d'une rencontre organisée à la demande de Jean-François Eliaou, député de la 4^e circonscription de l'Hérault.

Cette réunion a été initiée dans le cadre de la mission d'information sur la gestion des événements climatiques majeurs dans les zones littorales de l'hexagone et des Outre-mer portée par l'Assemblée Nationale.

Henry Fricou, maire de Mèze, Eliane Rosay, maire de Bouzigues, Jacques Adgé, maire de Poussan, Alain Vidal, maire de Loupian ainsi que François Commeinhes, maire de Sète et président de la SAMATH et Yves Michel, en sa qualité de président du Syndicat Mixte du Bassin de Thau ont participé à cette séance de travail sur la vision d'un projet de territoire qui intègre la préservation du littoral comme enjeu majeur du développement à venir.





Les vacances d'hiver ont été bien remplies pour les enfants de l'ALSH maternel L'Île Mystérieuse. Le monde marin était au cœur des activités.



Les vacances d'hiver ont été placées sous le signe du sport pour les enfants de l'ALSH Les Sesquiers.

Moments conviviaux pour les anciens

Le traditionnel repas des anciens, organisé par la Ville de Mèze, a rassemblé 640 Mézoises et Mézois à la salle Bernard Jeu, mercredi 10 janvier. A cette occasion, le maire Henry Fricou a présenté ses vœux pour la nouvelle année et a remis un bouquet de fleurs à Paulette Deltour, 98 ans, la plus ancienne des convives.

Les Mézois de plus de 75 ans ne souhaitant pas participer à cet après-midi ont reçu, quelques jours avant Noël, un colis garni de gourmandises. Cette année, 665 personnes ont pu profiter de ce présent.



Les Mézois au rendez-vous des vœux



De très nombreux habitants de Mèze, fidèles à la tradition républicaine, ont rempli la salle Bernard Jeu le 12 janvier à l'occasion de la cérémonie des vœux du maire à la population.

Lors de son allocution Henry Fricou était entouré des membres du conseil municipal de Mèze, du sous-préfet du bassin de Thau, du président de la SAMATH, du conseiller départemental du canton de Mèze et de plusieurs élus des villes voisines.

Les enfants de la crèche chez les pompiers

Les sapeurs-pompiers de Mèze ont chaleureusement accueilli les petits de la crèche Claude Bastide. Les petits sapeurs-pompiers en herbe ont pu découvrir les camions rouges rutilants, visiter la caserne des pompiers et ont été très impressionnés par le bruit de la sirène. Mais ce qui les a le plus intéressés c'est de manipuler la lance à incendie !



Sarah Higuinen est la nouvelle Reine de Mèze



Vendredi 16 février, le maire, Henry Fricou a sacré la nouvelle Reine de Mèze, Sarah Higuinen et ses deux dauphines Jade Gimenez et Danaé Fernandes.

De gauche à droite, Danaé Fernandes (2^{ème} dauphine), Sarah Higuinen (Reine de Mèze 2018), Henry Fricou, maire de Mèze, Jade Gimenez (1^{ère} dauphine), Eve Silva, élue déléguée aux festivités de la ville.



Teens party de folie

Près de 150 jeunes mézois ont participé, mercredi 31 janvier, à la toute première Teens party organisée par le service jeunesse de la Ville de Mèze. La maison du temps libre s'est transformée en une véritable discothèque pour s'amuser, rencontrer d'autres jeunes et se faire des potes. Les participants ont contribué à la campagne des Restos du cœur en amenant un aliment non périssable. Grâce aux dons de denrées récoltés, les ados de l'espace jeunes ont reversé plus de 50 kg de nourriture à l'association.

Carton plein pour la soirée vigneronne

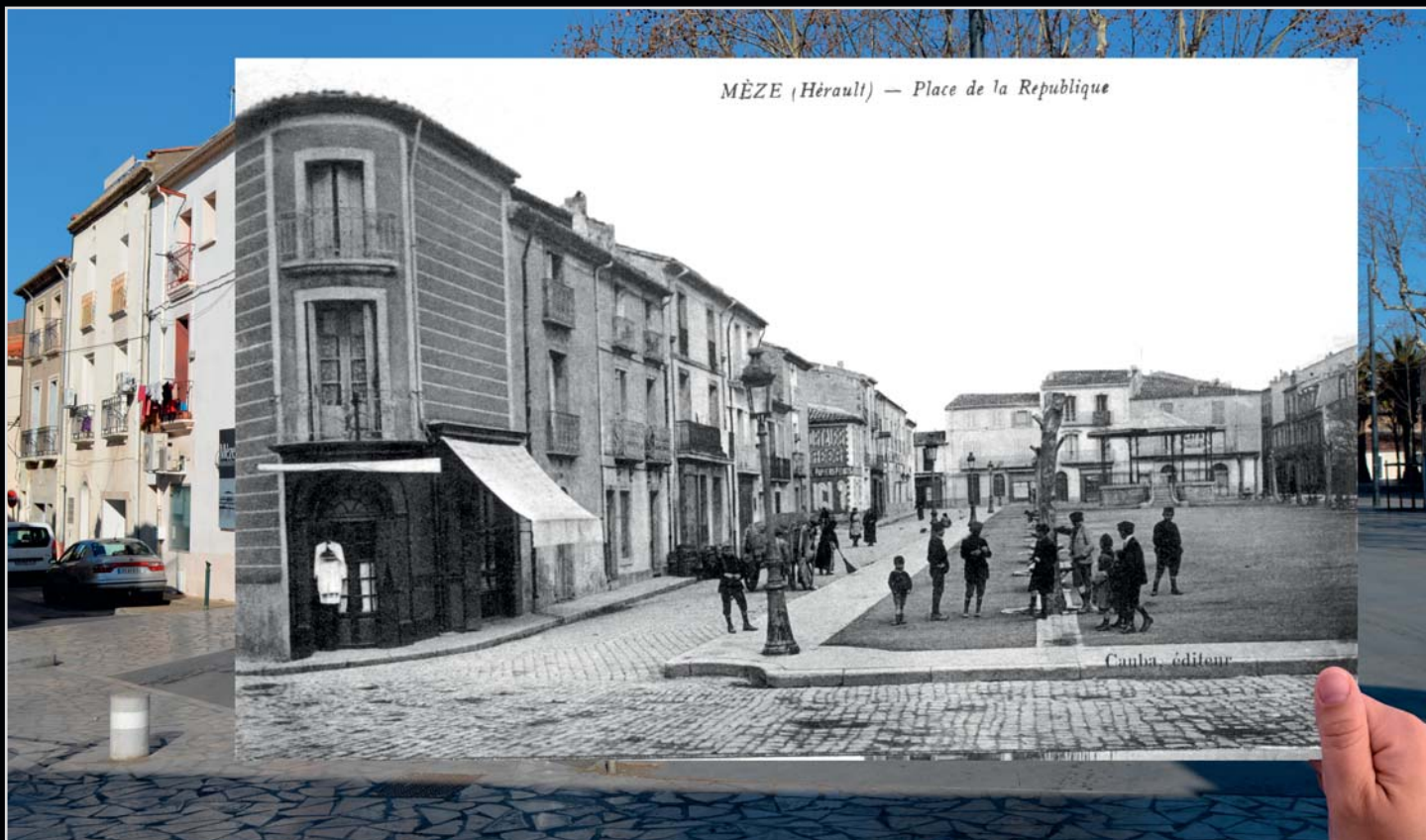
Près de 500 personnes ont répondu présentes à la grande soirée de la Saint Vincent, organisée par la Ville de Mèze, vendredi 19 janvier à la cave coopérative.

La Compagnie Surprise a accueilli les nombreux visiteurs avec un cocktail étonnant venu tout droit de l'île de Thiabé et servi dans des coquilles d'huître. Les domaines Belle Mare, Font-Mars, La Briffaude, La Croix Gratiot, Les Yeuses, Morin-Langaran et le caveau de Beauvignac s'étaient réunis pour partager avec le public des moments de dégustations, mais surtout de rencontres, d'échanges et de convivialité. Pour cette 10^{ème} édition, Rolland Ramade, chanteur de Regg'lyss et L'Art à Tatouille ont fait danser le public de valse en farandoles. En deuxième partie, le DJ Platiniz a enflammé la piste de danse jusqu'au bout de la nuit.

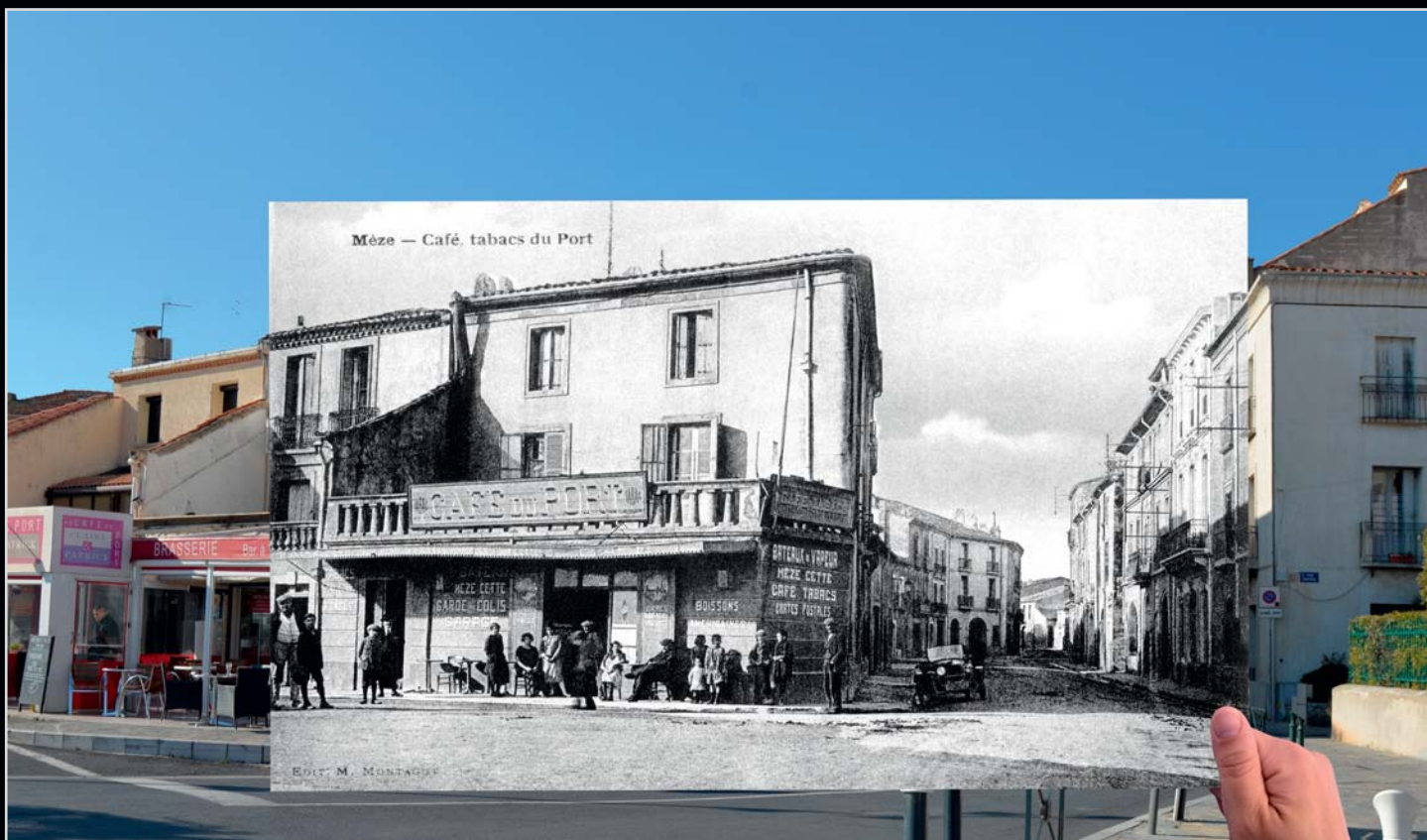


Télescop'âge

Depuis le début du ^{xx}^e siècle, beaucoup de choses ont changé à Mèze. Mais, malgré toutes ces évolutions, la ville a su préserver le patrimoine bâti qui lui donne son authenticité et son identité. Ces superpositions d'images actuelles et de photos anciennes fournies par le collectionneur Didier Gillet montrent que l'histoire de Mèze peut toujours se conjuguer au présent.



L'esplanade



Café du port

Le terrain annexe du Sesquier éclairé

Les footballeurs peuvent désormais s'entraîner en soirée sur l'annexe du Sesquier sans craindre la tombée du jour. Depuis le mois de décembre, ce terrain est équipé d'un éclairage complet qui permet d'étendre la disponibilité des créneaux d'entraînements et de matchs. Cet équipement répond ainsi à la demande des clubs sportifs.

Grâce à cette installation, le terrain peut désormais être homologué pour les compétitions de foot au niveau district et ligue nocturne. L'éclairage du terrain a été en partie subventionné par le Département de l'Hérault et la Fédération Française de Football. Le coût pour la commune s'élève à près de 38 000 euros.



Football : le grand rendez-vous du tournoi de Pentecôte

Le Mèze Stade Football Club accueillera, comme chaque année, près d'un millier de jeunes footballeurs, âgés de 9 à 15 ans, à l'occasion de la 30^e édition du grand tournoi de Pentecôte, du 19 au 21 mai. Joueurs, encadrants, accompagnateurs, dirigeants... Au total plus de 2000 personnes venues de toute la France et même de l'île de la Réunion, se retrouveront sur la pelouse du stade du Sesquier pour ce grand rassemblement sportif.

Plus de 60 bénévoles du club se mobilisent pendant plusieurs semaines pour que ce tournoi connaisse toujours un succès aussi important.



Le gymnase Gérard Rigal équipé pour le basketball

Des panneaux de basket homologués viennent d'être installés au gymnase Gérard Rigal. Cet équipement permet désormais la pratique du basketball dans le respect des normes de sécurité en vigueur. Il répond également aux nombreuses demandes des établissements scolaires, du service périscolaire, de l'espace jeunes et de la MBA, Mèze Basket Association, qui pourra, grâce à cet investissement, être affiliée à la fédération française de basketball. Le gymnase Gérard Rigal, d'une superficie de 1 000 m², situé rue Edouard et Juliette Massal, est destiné à la pratique de diverses activités sportives, telles que le volleyball, le basketball, le tambourin, le futsal, le handball, le tennis et la gymnastique rythmique. Le montant total estimé de cet aménagement sportif s'élève à environ 22 000 euros HT.

AVRIL

Du 3 avril au 28 avril

Exposition « Poèmes en paysage » proposée par la maison d'édition Le port a jauni. et réalisée à partir du recueil Poèmes en paysage de Géraldine Hérédia et Clothilde Staes à la bibliothèque municipale à l'occasion de la IV^e édition de cultures du monde.

Du 4 au 6 avril

Championnat de France UNSS de foot à 7 juniors garçons de 8h à 17h au stade du Sesquier.

Mercredi 4 avril

Concours en triplettes montées vétérans, organisé par l'association Pétanque Mézoise à 14h30 au boulodrome de la Parée.

Vendredi 6 avril

- Concert de l'école de musique à 18h, lieu communiqué ultérieurement.
- Ciné-débat autour du film « Le maître et l'enfant », documentaire sur la pédagogie Montessori à 20h30 au cinéma municipal Le Taurus.

Samedi 7 avril

- Volley : tournoi jeunes à 13h au gymnase Gérard Rigal.
- Tennis de table : championnat départemental jeunes de 13h30 à 18h30 au gymnase Bernard Jeu.
- Transhumance, promenade champêtre toute la journée. Départ du troupeau à 10h de Villeveyrac depuis le chemin du Portel.

Dimanche 8 avril

- Tennis de table : championnat par équipe de 8h à 19h au gymnase Bernard Jeu.
- Fête du printemps de 10h à 18h au parc du Sesquier. De nombreuses animations liées à la nature et aux activités de plein air seront proposées toute la journée par différents intervenants.
- Régate départementale de catamarans, organisée par le YCM de 10h30 à 16h sur l'étang de Thau.
- Spectacle Jeune public « Chenille mon amour » par la Compagnie Amarante à 16h au parc du Sesquier. Info et billetterie service culturel.

Du 9 au 28 avril

« Une ville, des migrations » Cultures du Monde, IV^e édition « Première étape : le Maghreb ». Une exploration ponctuée de différentes étapes à suivre à la bibliothèque municipale, au cinéma municipal Le Taurus et au château de Girard.

Lundi 9 avril

Ciné-conférence Connaissance du monde « MAROC, des Cités Impériales au Sud Marocain » par Serge Ritzenthaler à 18h30 au cinéma municipal Le Taurus.

Vendredi 13 avril

Théâtre-récit « Un bateau pour la France » par la Compagnie Arthema| de et avec Marie Vidal-Abitbol à 18h à la bibliothèque municipale.

Du 13 au 15 avril

Coupe de France Sport Adapté de foot à 11 de 8h à 19h au stade du Sesquier.

Mercredi 18 avril

Visite animée pour le jeune public de l'exposition « Poèmes en paysage » à 15h à la bibliothèque municipale.

Du 19 au 22 avril

Championnat de France de patinage artistique de 8h à 20h au gymnase Bernard Jeu.

Les 20 et 21 avril

Représentation théâtrale organisée par l'association « L'atelier en marche » à 20h30 au foyer municipal.

Les 21 et 22 avril

Tournois de l'Amitié de football, organisés par le MSFC de 9h à 19h au stade du Sesquier.

Dimanche 22 avril

Représentation théâtrale organisée par l'association « L'atelier

en marche » à 15h au foyer municipal.

Mercredi 25 avril

Spectacle de contes par l'association « Conte à la vanille » à 15h au château de Girard. Info : 06.60.79.14.68

Vendredi 27 avril

Pétanque : concours en triplettes montées, organisé par l'association Pétanque Mézoise à 14h30 au boulodrome de la Parée.

Samedi 28 avril

« Sans toit ni loi » à 18h au cinéma municipal Le Taurus. Séance proposée par Languedoc Roussillon Cinéma.

Dimanche 29 avril

- Cérémonie « Journée nationale de la déportation » à 10h devant le cimetière.
- 1^{er} Salon du Livre Ancien et Moderne, Religions et Esotérisme, organisé par les Associations Les Amis des Pénitents et Les Compagnons du Livre, de 10h à 19h à la chapelle des Pénitents.
- Foot : DHR (R2) Seniors MSFC / Gignac à 15h au stade du Sesquier.

Tous les jeudis

Pétanque : concours internes ouverts à tous, organisés par l'association Pétanque Mézoise dès 15h au boulodrome de la Parée,

MAI

Mardi 1^{er} mai

41^{ème} Corso fleuri : défilé de chars et de groupes dansants, sortie du Bœuf et du Chevalet, départ à 14h30 le chemin de l'Escouladou. Fête foraine sur l'esplanade. Bodega sur la place des Tonneliers.

Du 4 au 6 mai

Trophée de l'Hérault de patinage

artistique de 8h à 20h au gymnase Bernard Jeu.

Samedi 5 mai

Volley : tournoi jeunes à 13h au gymnase Gérard Rigal.

Mardis 8 mai

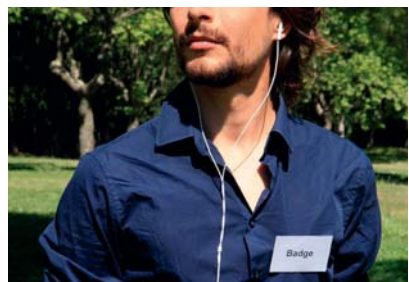
- Cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 à 10h depuis la place des Micocouliers.
- 41^{ème} Corso fleuri : défilé de chars et de groupes dansants, sortie du Bœuf et du Chevalet, départ à 14h30 depuis le chemin de l'Escouladou. Fête foraine sur l'esplanade. Bodega sur la place des Tonneliers.

Vendredi 11 mai

Pétanque : concours en triplettes montées mixtes, organisé par l'association Pétanque Mézoise à 14h30 au boulodrome de la Parée.

Samedi 12 mai

- Déambulation audioguidée dans le centre historique de Mèze « Visite de groupe » de et par Nicolas Heredia de la Compagnie La Vaste Entreprise à 11h et à 16h au cœur de ville. Lieu de départ communiqué à la réservation, nombre de places limité. Réservation au service culturel.



- Concours de boules lyonnaises, Challenge Union Matériaux Mèze de 8h à 19h au Boulodrome de la Boule d'Azur.
- Volley : tournoi jeunes à 13h au gymnase Gérard Rigal.

Les 12 et 13 mai

- 8^e Grand Prix de Badminton de 8h à 20h au gymnase Bernard Jeu.
- 11^{ème} Salon O'THAU VERTES organisé par l'association Jeep Thau Nature de 10h à 18h au terrain du Mas de Garric.
- Braderie de printemps : les 12 et 13 mai, animations commerciales organisées par l'ACEM. Le 12 mai, jeux en bois pour tous et défilés de mode toute la journée au centre-ville.



Samedi 19 mai

- Volley : tournoi jeunes à 13h au gymnase Gérard Rigal.
- Projection du film « L'homme qui aimait les femmes » à 18h au cinéma municipal Le Taurus. Séance proposée par Languedoc Roussillon Cinéma.

Les 19 et 20 mai

- Tennis de table : finales départementales par catégorie de 8h à 18h au gymnase Bernard Jeu.
- Voile : 24h de Thau organisée par la SNBT de 8h à 18h sur l'étang de Thau.

Du 19 au 21 mai

Tournoi de Pentecôte organisé par le Mèze SFC de 8h à 18h au stade du Sesquier.

Dimanche 20 mai

29^{ème} concours de modélisme, organisé par le club de modélisme de Villeveyrac de 9h à 18h au lac du Sesquier.

Du 22 au 26 mai

Théâtre forain « Le Dur désir de durer- Après demain, demain sera hier » par le Théâtre Dromesko à 20h30, lieu communiqué ultérieurement. En partenariat avec la scène nationale de Sète et du Bassin de Thau. Réservation auprès du service culturel, nombre limité de places



Cendrillon, le 8 juin

Jeudi 24 mai

Rugby : les Potes de Thau / le Crès à 20h au stade du Sesquier.

Les 25 et 26 mai

Représentation théâtrale organisée par l'association « ASCM Théâtre » à 19h au foyer municipal.

Samedi 26 mai

Volley : tournoi jeunes à 13h au gymnase Gérard Rigal.

Les 26 et 27 mai

Badminton : championnat départemental jeunes et adultes de 8h à 20h au gymnase Bernard Jeu.

Dimanche 27 mai

Foot : DHR (R2) Seniors MSFC / Rousson à 15h au stade du Sesquier.

Fête des mères : distribution de cadeaux aux mamans dans les boutiques partenaires de l'ACEM.

Du 29 mai au 9 juin

Exposition « Lenga de cultura, mille ans de culture occitane » prêtée par le CIRDOC, médiatèca occitana, à la bibliothèque municipale à l'occasion de la semaine de la culture occitane.

Dimanche 30 mai

Pétanque : challenge Galibert en triplettes montées, organisé par l'association Pétanque Mézoise à 15h au boulodrome de la Parée.

JUIN

Tous les jeudis

Pétanque : concours internes ouverts à tous, organisés par l'association Pétanque Mézoise dès 15h au boulodrome de la Parée,

Samedi 2 juin

Ciné-opéra « Roméo et Juliette » à 18h30 au cinéma Le Taurus.

montées, organisé par l'association Pétanque Mézoise à 15h au boulodrome de la Parée.

Du 7 au 9 juin

• « Les Journées extraordinaires Jeunesse et Culture » organisées par la Ville de Mèze et ses partenaires au château de Girard.

• Les 7 et 8 juin, journées avec animations réservées au public scolaire.

• Le 7 juin, conte musical à 19h.

• Le 8 juin, théâtre « Cendrillon » à 19h. Entrée payante sur réservation au service culturel. Le 9 juin, animations de 10h à 17h.



Théâtre Dromesko, du 22 au 26 mai

Samedi 9 juin

Concours de boules lyonnaises, challenge des Présidents de 8h à 19h au Boulodrome de la Boule d'Azur.

Du 15 au 17 juin

Festival de tango organisé par l'association « Tangovibrathau » sur l'esplanade et cave coopérative.

Samedi 16 juin

• Concours de boules lyonnaises, challenge Guy Hoquet de 8h à 19h au Boulodrome de la Boule d'Azur.

• Gala de GRS à 20h au gymnase Gérard Rigal.

Du 16 juin au 1^{er} juillet

Tournoi de tennis homologué FFT sénior+ de 8h à 20h sur les courts de tennis.

Dimanche 17 juin

Tournoi de sixte organisé par l'école Calandreta de 9h30 à 18h au stade du Sesquier.

Lundi 18 juin

Cérémonie commémorative de « 78^{ème} anniversaire de L'appel du 18 juin 1940 » à 10h devant le cimetière.

Vendredi 22 juin

Tournoi de joutes amical, défi de Thau, organisé par la JLSM à 18h30 sur le Port.

Les 22 et 23 juin

Gala de danse organisé par Corpedie'M Danse à 20h30 au gymnase Bernard Jeu.

Samedi 23 juin

• Joutes : challenge Léon Trouche catégorie Juniors, organisé par la NLM à 17h sur le Port.

Mardi 26 juin

Pétanque : concours en triplettes montées 1 promotion mini, organisé par l'association Pétanque Mézoise à 15h au boulodrome de la Parée.

Vendredi 29 juin

Tournoi de joutes régional catégorie Juniors challenge Francis Arnaud, organisé par la JLSM à 18h30 sur le Port.

Du 29 juin au 29 juillet

Exposition "Hommage", peintures et sculptures de François Sergio et Madeleine Molinier Sergio au chai du château de Girard.

Les 29 et 30 juin

Gala de danse organisé par Blues Calypso à 21h au gymnase Gérard Rigal.

Tous les jeudis

Pétanque : concours internes ouverts à tous, organisés par l'association Pétanque Mézoise dès 15h au boulodrome de la Parée.

Contacts

Service culturel et événementiel
04 99 02 22 01

Service des festivités

04 99 02 22 00

Service des sports

04 99 04 02 01



Les totems à l'honneur à Mèze

Samedi 27 janvier, Mèze a accueilli la Fédération Totémique dans le cadre de son premier forum participatif. Auteurs, musiciens, meneurs, porteurs, élus, membres d'associations, artistes, enseignants et habitants de toute la région étaient présents pour se rencontrer, débattre et collaborer. L'objectif de cette fédération est d'œuvrer, de façon collective, à la sauvegarde du patrimoine et des traditions.

Le chai de Girard en chantier

Le chai du Château de Girard vient de faire l'objet de travaux de rénovation dans le cadre d'un chantier d'implication porté par la Mission Locale d'Insertion. Cette salle de 200 m² sert, chaque année, à l'organisation d'expositions, de concerts et de spectacles. Pour des raisons esthétiques et acoustiques les murs du chai ont été partiellement recouverts de cloisons placoplâtres.

Durant l'hiver, 15 à 20 jeunes ont travaillé sur ce chantier encadré par un responsable technique, en collaboration avec les services techniques de la Ville pour la mise en place des raccordements électriques.

Ces travaux de remise en valeur permettront d'améliorer la qualité d'accueil du public lors des événements qui sont organisés dans cette salle municipale, sans pour autant compromettre le cachet d'ancien chai qui fait son charme.

Le montant de ces travaux s'élève à 6 000 euros financés par la Ville de Mèze avec le soutien de Sète Agglopolé Méditerranée.



Les journées extraordinaires jeunesse et culture

Cette année les journées extraordinaires de la jeunesse et de la culture se dérouleront dans le parc du château de Girard du 7 au 9 juin, avec la participation exceptionnelle de la compagnie Surprise qui improvise, depuis plusieurs mois, des animations dans les rues et les écoles de Mèze.

Point d'orgue de l'événement, la journée du samedi 9 juin sera consacrée à une rencontre avec la compagnie Surprise et ses émissaires de l'île fabuleuse et imaginaire de Thiabé où bonheur, joie de vivre et fraternité sont les maîtres-mots. La Ville de Mèze invite la jeunesse à un incroyable voyage. Dans un village typique de l'île spécialement reconstitué, les petits Mézois pourront découvrir comment la jeunesse est fêtée et célébrée à Thiabé et participeront aux spectacles, aux chants, aux danses et aux jeux que leurs lointains amis de l'Atlantique Sud ont préparé à leur attention.



Cette journée extraordinaire sera aussi l'occasion de découvrir de nouvelles activités et animations qui seront proposées aux enfants, de la petite enfance à l'adolescence, autour de la prévention, du jeu et des acrobaties...

Au programme des journées extraordinaires de la jeunesse :

Jeudi 7 juin, à 19h : conte musical par l'ensemble des élèves de l'école de musique dans le parc du château.

Vendredi 8 juin, à 19h : « Cendrillon » par Joel Pommerat, dans le parc du château : 6 euros et 4 euros, à partir de 6 ans.

Samedi 9 juin, de 10h à 17h : découverte et animations au village Thiabé dans le parc du château.

41^{ème} Corso, place à la fête !

Les mardis 1^{er} et 8 mai, auront lieu les grands corsos fleuris de la Ville de Mèze. Cette année, l'itinéraire des corsos sera modifié en raison des travaux de l'avenue Général de Gaulle. Les chars, les groupes dansants et les fanfares défilent dès 14h30 en empruntant le parcours suivant : chemin de l'Escouladou, promenade Dorian Remeize, rue de la Parée, rue Pépin, passage sur l'Esplanade devant les halles, rue Entéric. Le corso rejoindra ensuite le circuit habituel, place Honoré Roques, boulevard du Port et, pour finir, place Camille Vidal. Le Bœuf et le Chevalet, animaux totémiques de Mèze, feront à cette occasion leur première sortie. Comme chaque année, la fête foraine sera installée sur l'esplanade.

Compte tenu du succès qu'elle a connu l'année dernière, « La bodega du corso » regroupant les bars de la ville accueillera à nouveau le public sur l'aire des Tonneliers. Après les défilés des 1^{er} et 8 mai, c'est là que sera situé l'épicentre de la fête. La bodega sera ouverte de 20h à 1h. Ces soirées seront animées par le DJ Jean-Marc Cuomo aux sons Groove, Clubbing et Deep House.



Les mercredis du kiosque : l'esplanade en musique

Durant les mois de juillet et août, le kiosque de l'esplanade va reprendre du service. La Ville de Mèze propose aux musiciens locaux d'animer la place chaque mercredi soir de la saison estivale.

Tous les groupes ou musiciens pouvant proposer un répertoire d'au moins une heure peuvent candidater. Pour cela, il suffit d'envoyer, avant le 15 avril, au service festivités de la Ville de Mèze une maquette ou un lien

audio et vidéo en mentionnant le nom du groupe, le nom du responsable et trois dates souhaitées.

Les groupes sélectionnés seront recontactés.

Renseignements :

Service festivités

Château de Girard

Tél : 04.99.02.22.00

Mail : festivites@ville-meze.fr



Hommage à Jeanne Oulié

Toute la ville de Mèze a été particulièrement affectée par le décès de Jeanne Oulié, le 15 décembre, au lendemain de son 79^e anniversaire.

Jeannette, comme tout le monde l'appelait, était élue municipale en fonction. Depuis près d'un demi-siècle elle faisait partie du paysage local tant elle était omniprésente dans la vie de la cité. Peu de Mézois ont en effet connu leur ville sans Jeannette. C'est pourquoi ils sont venus si nombreux, jeunes et moins jeunes accompagnés du bœuf et du chevalet, la saluer une dernière fois lors de l'hommage républicain qui lui a été rendu. Jeannette était une femme totalement dévouée à sa tâche de mère de famille mais aussi à son engagement au sein de la municipalité.

Dès 1973, elle a commencé à s'investir au sein du comité des fêtes et depuis le 13 mars 1977, elle a effectué 7 mandats successifs, au service de sa ville.

Jusqu'en 2014, elle a officié comme adjointe aux festivités. Depuis, elle occupait, aux côtés d'Henry Fricou, la fonction de conseillère municipale déléguée aux cérémonies patriotiques, aux commémorations officielles et aux associations d'anciens combattants.

Ce rôle d'élue municipale, toujours présente, toujours engagée, toujours motivée comme à la première heure, elle l'a tenu jusqu'à son dernier souffle.

Et pour que la fête soit toujours plus belle à Mèze, elle a fait preuve d'une énergie, d'une endurance, d'une ténacité que personne ne peut nier et qui ont toujours forcé notre respect.

Elle était aux manettes de tous les rendez-vous festifs, grands ou petits, comme le corso, la fête de Mèze, l'élection de la Reine de Mèze, les bals

populaires, les réveillons de la Saint-Sylvestre, les traditionnels lotos... et tant d'autres événements qui n'ont cessé d'animer la vie locale.

Au cours de l'hommage républicain rendu à Jeanne Oulié, le maire de Mèze a exprimé la peine de l'ensemble des Mézois en s'adressant une dernière fois à elle. « Nous sommes tous très tristes de la disparition de cette grande figure locale que tu étais et que tu resteras à jamais pour les Mézois de toutes générations.

Je pense que pour te rendre l'hommage que tu aurais souhaité, nous devons garder de toi l'image de cette femme à la forte personnalité qui a consacré plus de la moitié de sa vie et toute son énergie à donner de la joie aux autres ».





La fête du printemps

dimanche 8 avril 2018

ouverte à tous, de 10h à 18h

parc du Sesquier - Mèze

Apiculture
Marche nordique **Floralies**
Sensibilisation à l'environnement
Modélisme **Jardinage**
Promenade à poney
Pastoralisme



Jeux pour enfants
Buvette et restauration sur place



La Ville de Mèze présente

Les journées extraordinaires Jeunesse & Culture

Jeudi 7 juin

19h conte musical

Par l'école municipale de musique
Entrée libre

Vendredi 8 juin

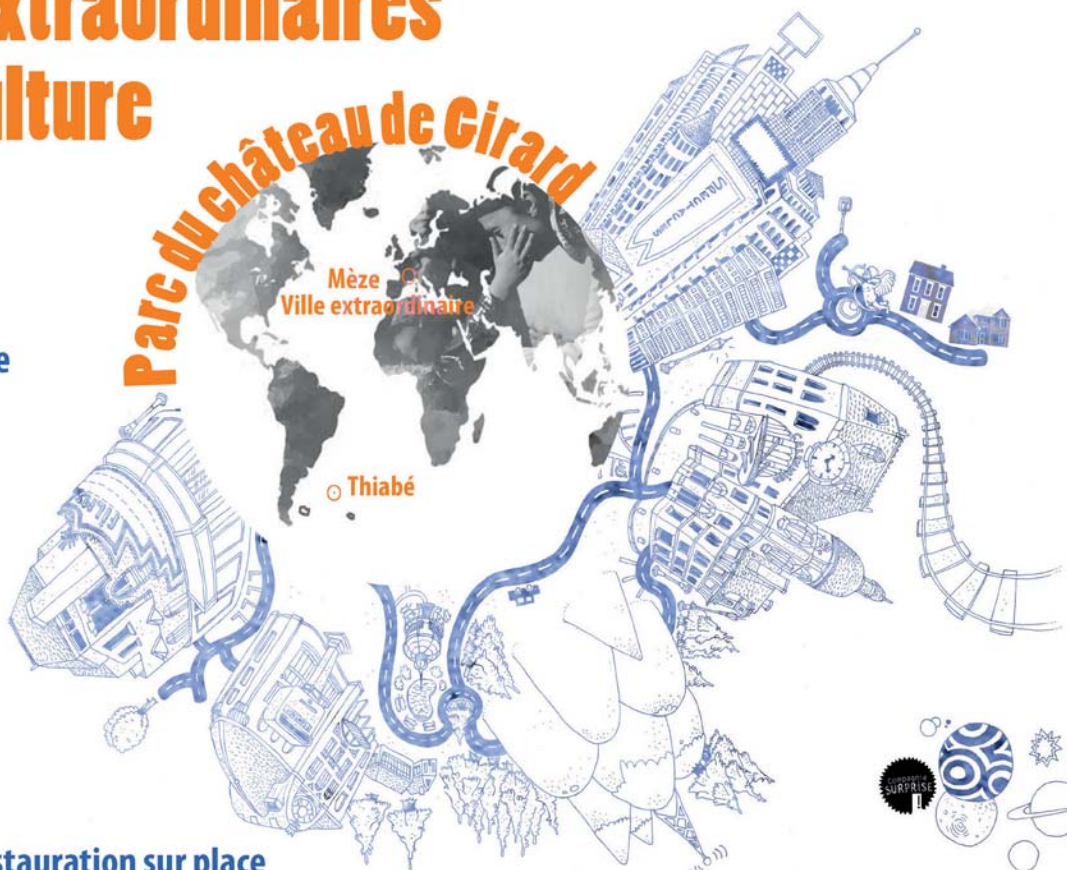
19h « Cendrillon »

Théâtre dès 8 ans dans le cadre
du « Grand Tour » | 6€/4€

Samedi 9 juin

10h-17h animations

Entrée libre | buvette et petite restauration sur place



www.ville-meze.fr

Jeunesse 04 99 02 22 02 | Culture 04 99 02 22 01 | billetterie.culture@ville-meze.fr



sortieOuest
Direction
Départementale de Bayonne